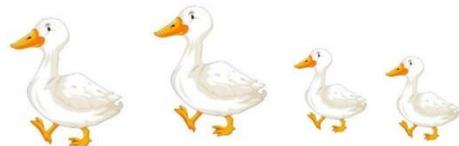


Bulletin d'informations communal



VOYER

11 – avril 2023



Mars et avril sont les mois où le conseil municipal vote les orientations budgétaires de la commune.

Cette année, malgré le climat social très tendu et la morosité générale liés à la réforme des retraites et la crise qui ne cesse de s'accroître, la commune va poursuivre ses investissements.

Grâce notamment au soutien de nos différents partenaires tels que l'Etat, la Région Grand'Est, le département de la Moselle et la Communauté de Communes, nous allons réaliser d'importants travaux de sécurisation routière dans la traversée du village.

Ces travaux, qui ont débutés récemment, engendreront nécessairement des contraintes aux différents riverains et usagers. Malheureusement, ces désagréments sont nécessaires et je vous remercie par avance pour la patience dont vous ferez preuve.

Initialement prévus pour améliorer notre distribution en eau potable, ces travaux s'inscrivent, depuis la sécheresse de l'année précédente, comme une nécessité afin de limiter nos pertes hydriques sur le réseau et ainsi augmenter notre rendement.

Les restrictions nécessaires de l'été dernier doivent nous faire prendre conscience des conséquences à venir relatives au réchauffement climatique. La préservation de cette ressource doit désormais être au centre de nos réflexions pour assurer une distribution de qualité et pérenne.

Tous les acteurs de cette filière, publics ou privés, devront ensemble, trouver des solutions afin de garantir un approvisionnement continu.

Le Maire, Bertrand JANSON

SOMMAIRE :

Infos communales
Page 2

GROS PLAN
Travaux
Page 6

Associations
Page 8



Vœux du Maire

Le 6 janvier dernier, pour la première fois en tant que maire de Voyer, Bertrand Janson a présenté officiellement ses vœux aux élus, au monde associatif, aux représentants des pompiers, aux entrepreneurs, aux employés communaux, aux enseignants, aux nouveaux habitants et d'une manière générale à toutes les forces vives de la commune.



Madame la sous-préfète de Sarrebourg Château-Salins Anne Lecard et Mesdames les Sénatrices de la Moselle Christine Herzog et Catherine Belhriti lui faisaient l'honneur de leur présence pour cette soirée placée sous le signe des bilans, des remerciements et des récompenses.

Dans son discours, Bertrand Janson a évoqué les projets les plus importants menés depuis plus de 2 ans, ainsi que les projets à venir à court et moyens termes. Il a ainsi pu souligner que tous les projets ne pouvaient se faire sans le soutien des différents partenaires Etat, Région, Département et Communauté de Communes.

Cette soirée a permis de mettre à l'honneur trois bacheliers de la promotion de 2021 et 2022.

Claudine Jedar, après 23 années passées au service de la commune, s'est également vu remettre un cadeau en remerciements de ses services.

Francine Haffemayer, conseillère municipale, ainsi que Thierry Martin, 1er adjoint, ont reçu tous deux des mains de la sous-préfète la Médaille d'Honneur communale niveau argent pour plus de 20 années au service de la commune.

Enfin, la remise par la sous-préfète à Bruno Krause, ancien maire de Voyer et conseiller municipal dans l'équipe actuelle, de la médaille de Maire honoraire pour ses 31 ans à la tête de la commune a clos cette soirée de distinctions.

Bruno Krause, a tenu à remercier la commune pour l'honneur qui lui est fait. Il a souligné le travail de ses 5 adjoints et équipes municipales, les conjoints et conjointes, la secrétaire de mairie qui l'ont soutenu tout au long de ses mandats, ainsi que les associations qui ont animé le village et contribué à son équipement. Il a enfin mis à l'honneur son épouse pour son soutien, et rappelé que c'est avec tous ses amis et partenaires qu'il a pu déplacer des montagnes, ce qu'il n'aurait jamais pu faire seul.



Informations communales

Réorganisation du Conseil Municipal :

Lors de la réunion du 09 mars 2023, le Conseil Municipal s'est réorganisé suite à la décision de M. Laurent Maire de ne pas poursuivre son mandat d' élu local.



Les postes d'adjoints au maire sont répartis comme suit :

- **M. Thierry Martin, 1^{er} adjoint**, en charge des ressources humaines, de l'urbanisme, des travaux, du patrimoine et des finances ;
- **M. Eric Schloesser, 2^{ème} adjoint**, en charge des travaux, de la gestion de l'eau et de la sécurité ;
- **Mme Caroline Perrin, 3^{ème} adjoint**, en charge des affaires courantes, sanitaires, sociales, scolaires et associatives ainsi que des assurances.



Vos élus sont joignables, en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la mairie en composant le numéro d'appel de l' élu d'astreinte, affiché sur le tableau de la mairie.

06.82.74.41.56

La commune récompense les bacheliers

Comme indiqué dans un précédent bulletin, le conseil municipal a décidé, depuis 2021, d'encourager les jeunes dans leur parcours scolaire en récompensant les lauréats du baccalauréat.



Si vous obtenez votre baccalauréat général, technologique ou professionnel en 2023, la mairie de Voyer vous offre un bon d'achat de 80 € dans la librairie « le ventre de la baleine » de Sarrebourg.

RAPPEL

Attention, l'obtention de cette récompense, n'est possible que par inscription en mairie, avant la fin de l'année d'obtention du baccalauréat et sur présentation du diplôme.

Recensement

Le mois de février a vu le recensement de la population de notre village, le précédent s'étant déroulé en 2017.

L'équipe municipale et l'agent recenseur vous remercient pour votre accueil et votre participation active.



Les premiers résultats font état d'une baisse de la population, la commune perd ainsi 11 habitants entre 2017 et 2023. Ainsi, notre village compte désormais 441 habitants pour 191 résidences principales.

Evolution de la population et du nombre de ménages pour la commune de Voyer (source INSEE)

	2023	2017	2013	2008	1999	1990	1982	1975	1968
Population	441	452	437	419	402	379	368	368	348
Ménages	191	187	180	161	142	130	118	111	104

Nouvelle obligation déclarative

Tous les propriétaires (particuliers ou entreprises) sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. A partir du 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation (principale, secondaire, en location ou vacante), doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr. Les explications sont sur [Service-Public.fr](https://service-public.fr)



Fiche de poste travaux d'été

La commune de VOYER est à la recherche de plusieurs adjoints techniques.

Contrat saisonnier durant les vacances d'été 2023.

Durée hebdomadaire de travail : 35h

Rémunération : équivalent SMIC



Missions :

- ⇒ Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité,
- ⇒ Entretien et mettre en valeur les espaces verts et naturels de la collectivité : désherbage, taille, plantation, arrosage...,
- ⇒ Maintenir en état les bâtiments et les équipements publics et effectuer des travaux d'entretien et de petite manutention : nettoyage des équipements urbains, nettoyage des espaces publics, peinture, ...
- ⇒ Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et des locaux utilisés,
- ⇒ Assurer la gestion de l'approvisionnement en matériel et produits,

Profils recherchés :

- Être polyvalent, organisé et rigoureux,
- Disponible et être réactif pour répondre aux demandes des élus,
- Connaissance du fonctionnement et de l'utilisation des matériels et de l'outillage,
- Connaissance en entretien des bâtiments,
- Maîtrise des pratiques d'entretien des espaces verts (taille, tonte, plantation, arrosage...),
- Permis privilégié.

Candidature à envoyer par mail : mairie.voyer@voyer.fr accompagnée d'un CV.

Dématérialisation du bulletin municipal :

La commune a décidé de **dématérialiser son bulletin municipal trimestriel**. Il sera consultable sur le site internet Voyer.fr depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.



Les personnes désirant encore en disposer au **format papier sont invités à s'inscrire dès à présent auprès du secrétariat de mairie**. Les bulletins leurs seront distribués dès parution par les services de la mairie.

Une notification sur l'application Panneau Pocket sera émise lorsque le bulletin sera disponible sur le site internet.



Quelques chiffres pour votre information :

Le dernier bulletin diffusé de janvier 2023 comportait 5 feuilles A3, imprimé à 200 exemplaires, cela représentait donc 1000 feuilles A3 recto verso couleurs soit 10kg de papier.

Sur l'ensemble de l'année 2022, la diffusion des 4 bulletins trimestriels représente près de 30 kg de papier. (En 2022, 13 feuilles pour 200 bulletins, soit 26kg)

Cette démarche présente de nombreux avantages écologiques et bien évidemment économiques. Outre l'énergie utilisée pour la fabrication et les déchets créés, le coût lié à l'achat du papier, à l'impression et à la distribution sont autant d'avantages à ce nouveau mode d'information.



Mairie de Voyer

1 Grand'rue 57560 VOYER - mairie.voyer@voyer.fr
03.87.03.78.14

Permanences : Mardi 8h30 – 11h30 / Jeudi 14h30 – 18h, et sur rendez-vous.
En cas d'urgence, et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, contacter l' élu de permanence, numéro sur la porte de la mairie.

Site internet : www.voyer.fr



PanneauPocket

GROS PLAN : Travaux de sécurisation

Depuis plusieurs années, la commune est engagée dans des projets de voirie : renouvellement de conduites d'eau potable, enfouissement des réseaux et travaux de sécurité routière.

Ces zones ont été étudiées par la MATEC (Moselle Agence TEChnique), et le bureau d'ingénierie BEREST en a réalisé l'appel d'offres.

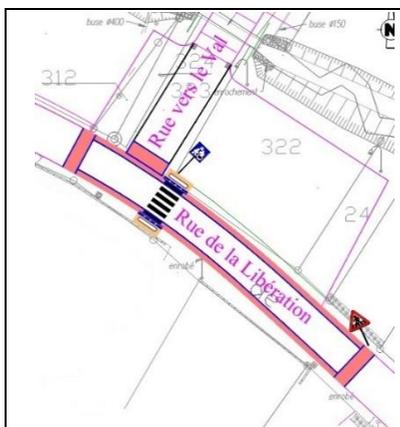
Depuis quelques jours, l'entreprise Frankenberg a commencé les travaux de sécurité routière rue des Cerisiers. Ces travaux ont pour but d'apporter des améliorations sur le réseau routier en limitant la vitesse des automobilistes, et ainsi accroître la sécurité de nos concitoyens.



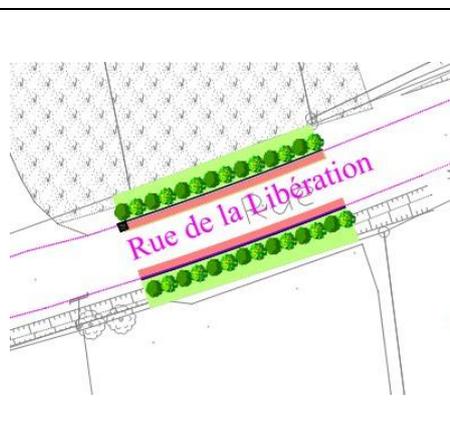
Trois zones de ralentissement seront aménagées au sein de notre commune :

1. Deux zones identiques seront mises en place aux entrées du village, rues de la Libération et des Cerisiers : des bordures seront posées avec des plantations d'arbustes sur chaque côté, des marquages au sol seront également réalisés pour donner un effet de rétrécissement de la route et une signalisation adaptée sera mise en place.

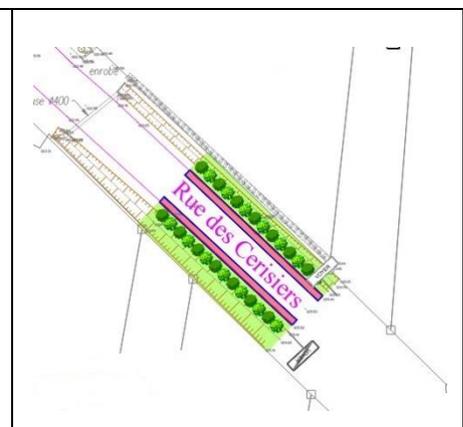
2. La troisième zone sera réalisée au carrefour de la Rue de Libération et de la salle des fêtes : les bordures côté salle seront abaissées pour en faciliter l'accès, un passage piéton sera réalisé et une signalisation sera mise en place.



Carrefour Vers le val - libération



Entrée rue de la Libération



Entrée rue des Cerisiers

Les marquages en résine seront posés sur l'enrobé, une fois leur réalisation par le département terminée (travaux prévus par le département en 2024).

Les associations

Union Sportive Voyer



Après la diffusion des matchs de la coupe du Monde en décembre, nous avons enfin pu renouer avec l'organisation de nos manifestations en ce début d'année.

La soirée harengs nous a permis de réunir près de 80 personnes à la salle polyvalente. Depuis la dernière édition en mars 2020, énormément de choses se sont passées. Il était donc important pour l'équipe dirigeante d'organiser à nouveau cette manifestation et nous sommes ravis d'avoir pu accueillir autant de personnes pour passer une agréable soirée.



Dans les semaines à venir, ce sont les joueurs qui seront mis à contribution pour reprendre les matchs amicaux, objectif principal de cette fin de saison. Ces matchs nous permettront également de préparer la saison à venir, avec toujours l'espoir et la volonté d'engager une équipe en séniors à 11.

Concernant les catégories jeunes, la volonté sera de poursuivre la collaboration avec les clubs environnants.

Si vous êtes intéressés ou si parmi vos connaissances quelqu'un est désireux de démarrer ou redémarrer une activité sportive autour du ballon rond, si vous appréciez la convivialité, n'hésitez pas à contacter le club sur l'adresse mail :

voyeur.us@moselle.lgef.fr

Le Président

L'Union Nationale des combattants de Voyer (UNC)

Sous la présidence de M. Schaeffler Georges, les membres de la section des anciens combattants de Voyer se sont réunis pour la préparation de leur traditionnelle fête du cochon.

Celle-ci aura lieu le dimanche 7 mai 2023 à la salle polyvalente de Voyer.

Nous espérons que cette fête rencontrera un franc succès pour notre association, après 2 années de périodes covid.

Georges Schaeffler et son comité



Foyer rural

En **tennis de table**, le Challenge Roger-Pettikoffer de tennis de table de l'Union Jeanne La Lorraine retrouvait en février la salle de Voyer pour sa 28^{ème} édition. 15 équipes d'entreprises composées chacune de deux joueurs venant des environs de Sarrebourg et d'Alsace se sont donné rendez-vous le temps d'une journée pour en découdre. 8 tables étaient mises à disposition par la section tennis de table du Foyer rural de Voyer. Rien de tel pour évacuer le stress dans une ambiance très détendue avec la présence de joueurs de tous niveaux, du non classé au joueur confirmé.

Le tournoi en lui-même, organisé par Roland Demesse pour le CD57 JLL, fut agrémenté d'un très bon repas réalisé par Nicolas Gouillard avec le soutien des bénévoles du Foyer rural de Voyer. Le député Fabien Di Filippo et Thierry Martin qui représentait la commune, ont pu apprécier le niveau de jeu et ont félicité toutes les équipes en remettant à chacun des joueurs une coupe.



Au final, l'entreprise Artelia l'emporte sur la SNCF ; il s'agit de leur 3^{ème} victoire dans ce Challenge. Steelcase 1 termine 3^{ème} devant Schertz. 5^{ème} Steelcase 2, 6^{ème} Voyer 1 (Bernard Poirot et Laurent Maire), 7^{ème} SMI Drulingen, 8^{ème} Voyer 2 (Arnaud Jedorowicz et Benjamin Nopre), 9^{ème} Steelcase 3, 10^{ème} Violeta, 11^{ème} CETS Stickers 2, 12^{ème} Steelcase 4, 13^{ème} Steelcase 4, 14^{ème} Les SANDANDs (Roland Demesse et Sandrine Maire), 15^{ème} CETS Stickers 1.



Du côté du championnat UJLL, les blessures et autres indisponibilités des uns et des autres compliquent sérieusement la 2^{ème} phase du championnat Honneur (2^{ème} niveau du championnat). Après des défaites contre Drulingen et Hellert, mais de justesse, la victoire contre Hesse permet au club de se classer à la 5^{ème} place à égalité avec 3 autres équipes.

Il restera à jouer Troisfontaines 1, Oberstinzel 1, Hesse-Imling 3 et Hangviller 2.

Foyer rural

La section « **Jeudis jeux** » ne désemplit pas les jeudis soirs de 20h à 23h, attirant des joueurs de tous horizons, certains n'hésitant pas à venir de Sarrebourg et même de Phalsbourg.



Plus de 15 joueurs habituels, plus certains occasionnels, se retrouvent pour tous types de jeux : du jeu de cartes, du jeu de plateau, du jeu d'ambiance. Chacun peut venir compléter une table et les jeux proposés sont très nombreux avec des tests de nouveautés grâce aux jeux prêtés par le blog undecent.fr et ceux de la boutique le Ventre de la baleine de Sarrebourg, partenaire de la première heure du Foyer rural.

La contribution est de 1€ par soirée ou 10€ pour l'année entière avec une boisson offerte par soirée. Pour toute information, n'hésitez pas à suivre le compte Facebook du foyer rural par l'intermédiaire de celui de Laurent Maire pour le Foyer rural.

Du côté de la section **Molky**, les Gagottes continuent leur parcours dans diverses compétitions : une 2^{ème} place de consolante au Black Molky, une défaite face à Metz 28 à 52 et Boulay 20 à 28 en championnat Grand Est avec pour le moment une 5^{ème} place au classement.

Les Gagottes participeront à leur 1^{er} championnat de France des Club les 8-9 avril, se déplaceront le 23 avril à Montois et recevront le club de Marly le 29 avril.



Les associations

Le comité des fêtes :

Les membres du comité des fêtes de Voyer se sont retrouvés pour une réunion préparatoire pour la fête du vin.

Suite à la période du covid, il a été convenu de renouveler la fête dans son format traditionnel avec le grand chapiteau et les festivités associées.

Un apéro dinatoire à clôturer la réunion

Le Président Ramm Pierrot



L'association des jeunes - ADJES

C'est au hasard d'une discussion, lors de la dernière fête des vins, que l'idée d'une association est née. C'est dans le but de rassembler les jeunes du village, de proposer des activités et de les faire intégrer le milieu associatif, que nous avons créé l'« ADJES » (association des jeunes).

Notre association est constituée actuellement de 4 membres :

- Lisa Schloesser, présidente
- Mathys Janson, trésorier
- Léa Grosjean, secrétaire
- Thomas Meyer, assesseur



Nous souhaitons proposer des activités sportives (crazy run, course d'orientation, trail, ...), créatives (ateliers bricolages, travaux manuels, cuisine...), de découvertes (visite de la ferme, sorties nature, ...) et festives (Halloween, Noël, carnaval...) pour les enfants, adolescents et jeunes adultes de Voyer.



Tous les jeunes volontaires de 15 à 99 ans sont les bienvenus au sein de notre association, pour y adhérer ou juste nous accompagner lors des activités.

Nous attendons vos messages avec impatience ! En espérant vous voir nombreux ! Pour passer de supers moments de fun et de convivialité !

Pour nous (re)joindre : adjes.voyer@gmail.com

Les associations

Club de l'amitié :

Jeudi s'est tenue l'assemblée générale du club de l'amitié qui compte un effectif de 26 membres. Mathilde Sagre en est la présidente depuis 36 ans.

Jocelyne Karl secrétaire a présenté le rapport moral pour l'année 2022. Outre les jeudis récréatifs, il y a eu le repas de la fête des mères, le repas de clôture, le repas de Noël.

Michèle Ramm a dressé le bilan financier qui est positif et a été approuvé par les commissaires aux comptes.

Suite au décès de Mme Bernadette Van-Haaren, le bureau a voté une nouvelle assesseure en la personne de Mme Lucie Schnell.

Composition du bureau :

- Présidente : Sagre Mathilde,
- Vice-Présidente : Bozon Blandine,
- Secrétaire : Colette Bossler,
- Secrétaire-adjointe : Jocelyne Karl,
- Trésorière : Michèle Ramm,
- Trésorière-adjointe : Liliane Adam,
- Assesseures : Francine Haffemayer, Josiane Krause, Henriette Martin, Micheline Muller, Lucie Schnell, Paulette Strubel.



Pour 2023, la présidente lance un nouvel appel pour tout nouveau ou nouvelle personne souhaitant intégrer le club et participer aux après-midis récréatifs. Ceux-ci ont lieu tous les 15 jours, le jeudi après-midi à la salle polyvalente de Voyer. La cotisation annuelle est de 10 €.

Les adhérents du club de l'amitié sous la présidence de Sagre Mathilde

Donneurs de sang

L'amicale des donneurs de sang bénévole de Voyer, vous invite à la collecte de qui aura lieu le **vendredi 14 avril 2023 à la salle polyvalente de 17h à 20 heures.**

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité.

A l'issue du don, une collation vous sera servie.



La présidente, Francine Haffemayer